



MAIRIE  
**PONT DE MONTVERT**  
Sud Mont Lozère

## **Modernisation** **du distributeur automatique de billets**

Dans le cadre du partenariat de notre commune avec le Crédit Agricole, la commune dispose d'un Distributeur Automatique de Billets (DAB).

Une convention commune-Crédit Agricole signée en 2018 prévoit le changement de ce distributeur, changement pris en charge financièrement par la commune.

En contrepartie, cette convention pérennise la présence de cet équipement pour une durée minimum de 6 ans, sous gestion de la banque et sans aucune participation communale à un quelconque déficit de fonctionnement.

La mise en place de ce nouvel appareil va se dérouler la semaine prochaine. Ce changement sera effectué les :

**lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 octobre.**

**Tout retrait d'argent ne sera donc pas possible ces deux jours.**

Le nouveau distributeur sera mis en service le mercredi 3 octobre.

Afin de garantir une meilleure visibilité de celui-ci et surtout pour une question d'esthétique, un arrêté municipal sera pris afin d'interdire l'affichage de part et d'autre (et au dessus) de l'appareil. Un espace dédié à l'affichage sera prochainement aménagé à proximité.

Merci à tous de veiller au respect de cette disposition.